Clinique Exemple

1234, boulevard Exemple, bureau 200
Laval (Québec) H7N 0A1
450 555-0123
info@clinique-exemple.ca
TPS : 123456789 RT0001
TVQ : 1234567890 TQ0001

DOSSIER DE PAYE

15 au 30 septembre 2026

Période finalisée le 5 octobre 2026
Produit le 5 octobre 2026

CONTENU

1. Sommaire de la période — p. 1
2. Factures des thérapeutes (6) — p. 3
3. Sommaire des taxes de la période — p. 9
4. Statistiques de la période — p. 10
5. Relevé annuel partiel 2026 — Rosalie Dufour — p. 12

1. Sommaire de la période

7 thérapeutes · 284 traitements · période précédente : 1er au 14 septembre 2026.

FACTURATIONS
30 830,00 $
+ 2 600,00 $ encaissés hors clinique

PART DE LA CLINIQUE (TTC)
11 505,45 $
10 006,93 $ avant taxes

TPS + TVQ
1 498,52 $
TPS 500,36 $ · TVQ 998,16 $

VIREMENTS
19 297,05 $
ajustements -27,50 $

PAR THÉRAPEUTE

THÉRAPEUTE	CONDITIONS	FACTURATIONS	PART CLINIQUE	TPS	TVQ	AJUST.	NET
Annie Fortin	36 %	1 475,00 $	550,20 $	23,93 $	47,73 $	+12,50 $	937,30 $
Camille Girard	32 %	5 620,00 $	1 798,40 $	78,21 $	156,02 $	-40,00 $	3 781,60 $
Léa Bergeron	45 %	650,00 $	325,50 $	14,16 $	28,23 $		324,50 $
Nadia Pelletier	42 %	4 340,00 $	1 883,70 $	81,92 $	163,42 $		2 456,30 $
Olivier Martin	Encaisse lui-même · fixe	(2 600,00 $)	0,00 $	0,00 $	0,00 $		0,00 $
Rosalie Dufour	38 %	12 440,00 $	4 816,75 $	209,47 $	417,89 $		7 623,25 $
Sophie Gagnon	33 %	6 305,00 $	2 130,90 $	92,67 $	184,87 $		4 174,10 $
Total		**30 830,00 $**	**11 505,45 $**	**500,36 $**	**998,16 $**	**-27,50 $**	**19 297,05 $**

Entre parenthèses : 2 600,00 $ de revenus encaissés par les thérapeutes eux-mêmes, non compris dans le total (ils servent aux statistiques et au calcul du loyer).

AJUSTEMENTS AU VERSEMENT (HORS LOYER, NON TAXABLES)

THÉRAPEUTE	NOTE	MONTANT
Annie Fortin	Remboursement de fournitures achetées par la thérapeute	+12,50 $
Camille Girard	Avance sur la paye accordée le 10 septembre	-40,00 $
Total		**-27,50 $**

RENDEZ-VOUS SANS PAIEMENT ENREGISTRÉ DANS L'EXPORT (À CONFIRMER) · 360,00 $

THÉRAPEUTE	DATE	SERVICE	MONTANT	PAIEMENT
Rosalie Dufour	15 sept.	Acupuncture - suivi	115,00 $	aucun
Rosalie Dufour	30 sept.	Acupuncture - suivi	115,00 $	aucun
Sophie Gagnon	30 sept.	Acupuncture - suivi	130,00 $	aucun

POINTS D'ATTENTION

- Attention : Olivier Martin encaisse lui-même ses paiements : ses 29 ligne(s) (2 600,00 $) servent aux statistiques, mais rien ne lui est versé. Si la clinique a encaissé certains de ces paiements, retirez ce réglage dans sa fiche ou ajoutez un ajustement.
- Attention : Rosalie Dufour : 2 rendez-vous sans paiement enregistré dans l'export (230,00 $). Ils sont calculés comme payés : confirmez le paiement (comptant, virement) dans l'onglet Lignes, ou retirez-les.
- Attention : Sophie Gagnon : 1 rendez-vous sans paiement enregistré dans l'export (130,00 $). Ils sont calculés comme payés : confirmez le paiement (comptant, virement) dans l'onglet Lignes, ou retirez-les.

Clinique Exemple

1234, boulevard Exemple, bureau 200
Laval (Québec) H7N 0A1
450 555-0123
info@clinique-exemple.ca
TPS : 123456789 RT0001
TVQ : 1234567890 TQ0001

FACTURE DE LOYER

L-00008

Date : 30 septembre 2026

FACTURÉ À

Annie Fortin
Permis n° A-1901
annie@exemple.ca

PÉRIODE

15 au 30 septembre 2026
Loyer de 36 % des revenus, taxes incluses

SERVICE	TARIF	QTÉ	REVENUS	TAUX	LOYER TTC
Acupuncture - première visite	120,00 $	1	120,00 $	36 %	52,80 $
Acupuncture - première visite	155,00 $	1	155,00 $	36 %	65,40 $
Acupuncture - suivi	130,00 $	6	780,00 $	36 %	280,80 $
Acupuncture enfant - première visite — sans frais	0,00 $	2	0,00 $	—	—
Acupuncture enfant - suivi	105,00 $	4	420,00 $	36 %	151,20 $
Total des revenus de la période			**1 475,00 $**		**550,20 $**

Sous-total	478,54 $
TPS (5 %)	23,93 $
TVQ (9,975 %)	47,73 $
Total	**550,20 $**

AJUSTEMENT AU VERSEMENT (HORS LOYER, NON TAXABLE)	MONTANT
Remboursement de fournitures achetées par la thérapeute	+12,50 $

Règlement par compensation. Le loyer de 550,20 $ est retenu sur vos revenus de 1 475,00 $, puis les ajustements (+12,50 $) sont appliqués. Montant net versé : 937,30 $. Inclut 30,00 $ de frais d'ouverture de dossier (2 premières visites), retenus avant le calcul du pourcentage.

Clinique Exemple

1234, boulevard Exemple, bureau 200
Laval (Québec) H7N 0A1
450 555-0123
info@clinique-exemple.ca
TPS : 123456789 RT0001
TVQ : 1234567890 TQ0001

FACTURE DE LOYER

L-00009

Date : 30 septembre 2026

FACTURÉ À

Camille Girard
Permis n° A-1588
camille@exemple.ca

PÉRIODE

15 au 30 septembre 2026
Loyer de 32 % des revenus, taxes incluses

SERVICE	TARIF	QTÉ	REVENUS	TAUX	LOYER TTC
Acupuncture - première visite	130,00 $	3	390,00 $	32 %	124,80 $
Acupuncture - suivi	95,00 $	2	190,00 $	32 %	60,80 $
Acupuncture - suivi	110,00 $	44	4 840,00 $	32 %	1 548,80 $
Acupuncture - suivi — collègue, non encaissé — sans frais	0,00 $	1	0,00 $	—	—
Acupuncture enfant - suivi	90,00 $	1	90,00 $	32 %	28,80 $
Frais d'annulation	110,00 $	1	110,00 $	32 %	35,20 $
Total des revenus de la période			**5 620,00 $**		**1 798,40 $**

Sous-total	1 564,17 $
TPS (5 %)	78,21 $
TVQ (9,975 %)	156,02 $
Total	**1 798,40 $**

AJUSTEMENT AU VERSEMENT (HORS LOYER, NON TAXABLE)	MONTANT
Avance sur la paye accordée le 10 septembre	-40,00 $

Règlement par compensation. Le loyer de 1 798,40 $ est retenu sur vos revenus de 5 620,00 $, puis les ajustements (-40,00 $) sont appliqués. Montant net versé : 3 781,60 $.

Clinique Exemple

1234, boulevard Exemple, bureau 200
Laval (Québec) H7N 0A1
450 555-0123
info@clinique-exemple.ca
TPS : 123456789 RT0001
TVQ : 1234567890 TQ0001

FACTURE DE LOYER

L-00010

Date : 30 septembre 2026

FACTURÉ À

Léa Bergeron
Permis n° A-2457
lea@exemple.ca

PÉRIODE

15 au 30 septembre 2026
Loyer de 45 % des revenus, taxes incluses

SERVICE	TARIF	QTÉ	REVENUS	TAUX	LOYER TTC
Acupuncture - première visite	115,00 $	4	460,00 $	45 %	240,00 $
Acupuncture - suivi	95,00 $	2	190,00 $	45 %	85,50 $
Total des revenus de la période			**650,00 $**		**325,50 $**

Sous-total	283,11 $
TPS (5 %)	14,16 $
TVQ (9,975 %)	28,23 $
Total	**325,50 $**

Règlement par compensation. Le loyer de 325,50 $ est retenu sur vos revenus de 650,00 $. Montant net versé : 324,50 $. Inclut 60,00 $ de frais d'ouverture de dossier (4 premières visites), retenus avant le calcul du pourcentage.

Clinique Exemple

1234, boulevard Exemple, bureau 200
Laval (Québec) H7N 0A1
450 555-0123
info@clinique-exemple.ca
TPS : 123456789 RT0001
TVQ : 1234567890 TQ0001

FACTURE DE LOYER

L-00011

Date : 30 septembre 2026

FACTURÉ À

Nadia Pelletier
Permis n° A-2310
nadia@exemple.ca

PÉRIODE

15 au 30 septembre 2026
Loyer de 42 % des revenus, taxes incluses

SERVICE	TARIF	QTÉ	REVENUS	TAUX	LOYER TTC
Acupuncture - première visite Note : 15 sept. — chèque no 318	120,00 $	7	840,00 $	42 %	413,70 $
Acupuncture - suivi Note : 30 sept. — comptant, reçu no 1047	100,00 $	35	3 500,00 $	42 %	1 470,00 $
Total des revenus de la période			**4 340,00 $**		**1 883,70 $**

Sous-total	1 638,36 $
TPS (5 %)	81,92 $
TVQ (9,975 %)	163,42 $
Total	**1 883,70 $**

Règlement par compensation. Le loyer de 1 883,70 $ est retenu sur vos revenus de 4 340,00 $. Montant net versé : 2 456,30 $. Inclut 105,00 $ de frais d'ouverture de dossier (7 premières visites), retenus avant le calcul du pourcentage.

Clinique Exemple

1234, boulevard Exemple, bureau 200
Laval (Québec) H7N 0A1
450 555-0123
info@clinique-exemple.ca
TPS : 123456789 RT0001
TVQ : 1234567890 TQ0001

FACTURE DE LOYER

L-00012

Date : 30 septembre 2026

FACTURÉ À

Rosalie Dufour
Permis n° A-1042
rosalie@exemple.ca

PÉRIODE

15 au 30 septembre 2026
Loyer de 38 % des revenus, taxes incluses

SERVICE	TARIF	QTÉ	REVENUS	TAUX	LOYER TTC
Acupuncture - première visite Note : 17 sept. — comptant, reçu no 1042	120,00 $	2	240,00 $	38 %	109,80 $
Acupuncture - première visite	140,00 $	9	1 260,00 $	38 %	562,50 $
Acupuncture - suivi	100,00 $	1	100,00 $	38 %	38,00 $
Acupuncture - suivi	115,00 $	39	4 485,00 $	38 %	1 704,30 $
Acupuncture - suivi — fin de semaine	115,00 $	1	115,00 $	33 %	37,95 $
Acupuncture - suivi	140,00 $	6	840,00 $	38 %	319,20 $
Acupuncture faciale	200,00 $	4	800,00 $	38 %	304,00 $
Acupuncture neurologique	120,00 $	1	120,00 $	38 %	45,60 $
Acupuncture neurologique	140,00 $	16	2 240,00 $	38 %	851,20 $
Acupuncture neurologique — fin de semaine	140,00 $	1	140,00 $	33 %	46,20 $
Acupuncture saisonnière	140,00 $	15	2 100,00 $	38 %	798,00 $
Frais d'annulation — sans frais	0,00 $	2	0,00 $	—	—
Total des revenus de la période			**12 440,00 $**		**4 816,75 $**

Sous-total	4 189,39 $
TPS (5 %)	209,47 $
TVQ (9,975 %)	417,89 $
Total	**4 816,75 $**

Règlement par compensation. Le loyer de 4 816,75 $ est retenu sur vos revenus de 12 440,00 $. Montant net versé : 7 623,25 $. Inclut 165,00 $ de frais d'ouverture de dossier (11 premières visites), retenus avant le calcul du pourcentage.

Clinique Exemple

1234, boulevard Exemple, bureau 200
Laval (Québec) H7N 0A1
450 555-0123
info@clinique-exemple.ca
TPS : 123456789 RT0001
TVQ : 1234567890 TQ0001

FACTURE DE LOYER

L-00013

Date : 30 septembre 2026

FACTURÉ À

Sophie Gagnon
Permis n° A-0877
sophie@exemple.ca

PÉRIODE

15 au 30 septembre 2026
Loyer de 33 % des revenus, taxes incluses

SERVICE	TARIF	QTÉ	REVENUS	TAUX	LOYER TTC
Acupuncture - première visite	145,00 $	5	725,00 $	33 %	289,50 $
Acupuncture - suivi — sans frais	0,00 $	3	0,00 $	—	—
Acupuncture - suivi	100,00 $	3	300,00 $	33 %	99,00 $
Acupuncture - suivi Note : 23 sept. — virement Interac du 2 oct.	130,00 $	39	5 070,00 $	33 %	1 673,10 $
Acupuncture enfant - suivi	80,00 $	1	80,00 $	33 %	26,40 $
Acupuncture saisonnière	130,00 $	1	130,00 $	33 %	42,90 $
Total des revenus de la période			**6 305,00 $**		**2 130,90 $**

Sous-total	1 853,36 $
TPS (5 %)	92,67 $
TVQ (9,975 %)	184,87 $
Total	**2 130,90 $**

Règlement par compensation. Le loyer de 2 130,90 $ est retenu sur vos revenus de 6 305,00 $. Montant net versé : 4 174,10 $. Inclut 75,00 $ de frais d'ouverture de dossier (5 premières visites), retenus avant le calcul du pourcentage.

3. Sommaire des taxes de la période

Taxes perçues sur les loyers facturés aux thérapeutes. TPS : 123456789 RT0001 · TVQ : 1234567890 TQ0001.

LOYERS AVANT TAXES	TPS (5 %)	TVQ (9,975 %)	TOTAL DES LOYERS
10 006,93 $	**500,36 $**	**998,16 $**	**11 505,45 $**

PAR FACTURE

N° FACTURE	THÉRAPEUTE	AVANT TAXES	TPS	TVQ	TOTAL
L-00008	Annie Fortin	478,54 $	23,93 $	47,73 $	550,20 $
L-00009	Camille Girard	1 564,17 $	78,21 $	156,02 $	1 798,40 $
L-00010	Léa Bergeron	283,11 $	14,16 $	28,23 $	325,50 $
L-00011	Nadia Pelletier	1 638,36 $	81,92 $	163,42 $	1 883,70 $
L-00012	Rosalie Dufour	4 189,39 $	209,47 $	417,89 $	4 816,75 $
L-00013	Sophie Gagnon	1 853,36 $	92,67 $	184,87 $	2 130,90 $
Total	**6 factures**	**10 006,93 $**	**500,36 $**	**998,16 $**	**11 505,45 $**

CUMUL DE LA DÉCLARATION TRIMESTRIELLE EN COURS : T3 2026 (JUIL. 2026 À SEPT. 2026)

PÉRIODES FINALISÉES	AVANT TAXES	TPS	TVQ	TOTAL
2 périodes · 13 factures (au 30 septembre 2026)	18 482,50 $	924,16 $	1 843,59 $	21 250,25 $

Clinipart ne contient que les périodes depuis le 1er septembre 2026 : les périodes antérieures de cette déclaration, faites hors Clinipart, ne sont pas comprises dans ce cumul. Montants de taxes à valider avec votre comptable avant remise. Les ajustements au versement ne sont pas taxables et ne figurent pas ici.

4. Statistiques de la période

Comparaison avec la période précédente (1er au 14 septembre 2026). Traitements seulement (pourboires et lignes sans frais exclus), y compris les thérapeutes qui encaissent eux-mêmes.

COMPARAISON AVEC LA PÉRIODE PRÉCÉDENTE

INDICATEUR	CETTE PÉRIODE	PÉRIODE PRÉCÉDENTE	VARIATION
Revenus des traitements	33 430,00 $	26 151,00 $	+28 %
Traitements	284	223	+27 %
Prix moyen par traitement	117,71 $	117,27 $	0 %
Premières visites	32	30	+7 %
Part de la clinique (loyers TTC)	11 505,45 $	9 744,80 $	+18 %
Virements aux thérapeutes	19 297,05 $	15 231,20 $	+27 %

REVENUS PAR THÉRAPEUTE

THÉRAPEUTE	REVENUS	PRÉC.	VAR.	TRAIT.	PRIX MOYEN
Rosalie Dufour	12 440,00 $	10 365,00 $	+20 %	95	130,95 $
Sophie Gagnon	6 305,00 $	6 290,00 $	0 %	49	128,67 $
Camille Girard	5 620,00 $	3 155,00 $	+78 %	51	110,20 $
Nadia Pelletier	4 340,00 $	3 735,00 $	+16 %	42	103,33 $
Olivier Martin	2 600,00 $	1 725,00 $	+51 %	29	89,66 $
Annie Fortin	1 475,00 $	805,00 $	+83 %	12	122,92 $
Léa Bergeron	650,00 $	76,00 $	+755 %	6	108,33 $



PREMIÈRES VISITES PAR THÉRAPEUTE

THÉRAPEUTE	CETTE PÉRIODE	PÉRIODE PRÉCÉDENTE	VARIATION
Rosalie Dufour	11	13	-15 %
Nadia Pelletier	7	8	-12 %
Sophie Gagnon	5	2	+150 %
Léa Bergeron	4	0	—
Camille Girard	3	2	+50 %
Annie Fortin	2	2	0 %
Olivier Martin	0	3	-100 %
Total	**32**	**30**	**+7 %**

JOURS DE LA SEMAINE



Lundi	5 885,00 $	48 trait.	+89 %
Mardi	9 285,00 $	77 trait.	+39 %
Mercredi	9 200,00 $	83 trait.	+22 %
Jeudi	4 535,00 $	37 trait.	+10 %
Vendredi	4 090,00 $	35 trait.	-4 %
Samedi	255,00 $	2 trait.	-31 %
Dimanche	180,00 $	2 trait.	+125 %

Semaine : 32 995,00 $ (99 %) · Fin de semaine : 435,00 $ (1 %)

SERVICES (11)

SERVICE	TRAITEMENTS	REVENUS	PART	PRÉC.
Acupuncture - suivi	178	20 410,00 $	61 %	17 055,00 $
Acupuncture - première visite	32	4 190,00 $	13 %	3 640,00 $
Ostéopathie - suivi	29	2 600,00 $	8 %	1 320,00 $
Acupuncture neurologique	18	2 500,00 $	7 %	2 520,00 $
Acupuncture saisonnière	16	2 230,00 $	7 %	280,00 $
Acupuncture faciale	4	800,00 $	2 %	400,00 $
Acupuncture enfant - suivi	6	590,00 $	2 %	455,00 $
Frais d'annulation	1	110,00 $	0 %	0,00 $
Ostéopathie - première visite	0	0,00 $	0 %	330,00 $
Suivi (interne)	0	0,00 $	0 %	76,00 $
Ostéopathie - enfant	0	0,00 $	0 %	75,00 $

Clinique Exemple

1234, boulevard Exemple, bureau 200
Laval (Québec) H7N 0A1
450 555-0123
info@clinique-exemple.ca
TPS : 123456789 RT0001
TVQ : 1234567890 TQ0001

RELEVÉ ANNUEL DES LOYERS (PARTIEL)

Année 2026

Au 30 septembre 2026 · produit le 5 octobre 2026

THÉRAPEUTE

Rosalie Dufour

Permis n° A-1042
rosalie@exemple.ca

Loyers avant taxes	TPS (5 %)	TVQ (9,975 %)	Total des loyers
7 704,15 $	**385,21 $**	**768,49 $**	**8 857,85 $**

DÉTAIL PAR PÉRIODE

PÉRIODE	N° FACTURE	AVANT TAXES	TPS	TVQ	TOTAL
1er au 14 septembre 2026	L-00006	3 514,76 $	175,74 $	350,60 $	4 041,10 $
15 au 30 septembre 2026	L-00012	4 189,39 $	209,47 $	417,89 $	4 816,75 $
Total		**7 704,15 $**	**385,21 $**	**768,49 $**	**8 857,85 $**

À titre informatif : revenus passés par la clinique 22 805,00 $; montant total versé 13 947,15 $. Ce relevé résume vos factures de loyer de l'année 2026 au 30 septembre 2026 (périodes finalisées dont la facture est datée de 2026). Il ne couvre que les périodes faites dans Clinipart, depuis le 1er septembre 2026. Ce n'est pas un feuillet fiscal officiel.